

Contact : M. Nouveau
Direction de l'Organisation Territoriale
Délégation Générale au Développement
Urbain
20, rue du Lac
69399 LYON
Tél : 04 78 63 45 14

Vénissieux (Rhône)

Population :
56 061 habitants

Nom du lieu :
Zac de Parilly

Surface :
zone de réflexion : 25 hectares environ
site : 4,2 hectares



Agglomération

L'agglomération de Lyon compte 1,165 millions d'habitants, 55 communes sur un territoire de 48 700 ha. Elle a des politiques publiques fortes en matière d'habitat (Plan Local de l'Habitat), de déplacements, (Plan de Déplacement Urbain), de développement économique et de renforcement de la centralité des villes et des quartiers.

Vénissieux, 3^{ème} ville de l'agglomération, est composée de quartiers à vocations différenciées, activités économiques industrielles ou tertiaires, habitat social, mais aussi des quartiers mixtes.

Site

Ce lieu est stratégique car c'est l'une des entrées importantes de Lyon. Il est situé au Sud de l'agglomération lyonnaise le long du périphérique, à la limite de Lyon et sur le territoire de Vénissieux. Il est enserré dans un carrefour routier de voiries de grands gabarits. Il jouxte un quartier d'habitation de 7000 habitants environ et un hypermarché. La seule construction sur le site est la superstructure de la station de métro de la ligne D "Parilly" (Lyon : Vénissieux), conçue par l'équipe d'architectes Jourda / Perraudin, avec un parking relais.

Enjeux :

fonctionnel

- Créer une centralité de quartier à partir de la station de métro.
- Traiter la coupure occasionnée par le périphérique pour relier les quartiers du nord à ce centre.

social

- Rechercher une mixité d'usages et de fonctions par des programmes d'habitat, d'équipements ou d'activités adaptés à la situation exceptionnelle du site.
- Donner une dimension de lieu d'échanges et de rencontres à ce futur centre de quartier par le traitement des espaces publics.

- Améliorer l'accessibilité piétonne des équipements.

sensible

Créer une nouvelle image urbaine valorisante, donner une qualité urbaine à la voirie existante, traiter les nuisances acoustiques des voiries.

Programme

A l'échelle du périmètre opérationnel :

- logements
- activités économiques tertiaires
- commerces de proximité
- services publics (type annexe mairie)
- espaces publics et parc relais de 350 places

A l'échelle du périmètre de réflexion :

- activités économiques à l'échelle de l'agglomération
- loisirs marchands

Thème

A l'interface des communes de Lyon et de Vénissieux, sur un vaste territoire interstitiel, il s'agit de créer un pôle de développement économique et de services devant assurer une fonction de centralité pour les quartiers d'habitation avoisinants.